

'Fédération des Télécoms': un nouveau lobby français est né

Le secteur français des télécoms est subitement pris d'une fièvre associative... Moins de deux semaines après la création d'Alternative Mobile, réunissant la plupart des MVNO, opérateurs mobiles virtuels, on apprend la création d'une « Fédération Française des Télécommunications et des Communications Electroniques » (FFTCE).

Cette nouvelle entité, qui semble n'exclure personne, pas même France Télécom, doit fédérer plusieurs associations bien connues jusqu'ici, à savoir : l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA), l'Association Française des Opérateurs Mobiles (AFOM), l'Association Française des Opérateurs de Réseaux et de Services de Télécommunications (AFORST). Viennent également s'y greffer : Bouygues Telecom, Colt, France Télécom, Iliad, Neuf Cegetel, Numéricâble et SFR.

Présidée par Frank Esser, p-dg de SFR, l'association a pour vocation de représenter l'ensemble du secteur des télécommunications et des communications électroniques et de promouvoir son développement. Elle sera dirigée par Yves Le Mouël, directeur « Corporate » chez France Télécom.

« La création de la Fédération Française des Télécoms à la veille de la rencontre organisée par les Ministres Luc Chatel et Hervé Novelli, constitue un signe fort et clair de la volonté des différents acteurs des télécommunications et des communications électroniques de privilégier la concertation avec les pouvoirs publics et la société civile, dans le cadre d'un dialogue constructif », explique Frank Esser.

Elle se propose de devenir le partenaire naturel de l'ensemble des interlocuteurs institutionnels ou privés, tant sur les dimensions économiques que sociétales et culturelles. « », peut-on lire dans un communiqué.

Cette fédération syndicale sera donc le nouveau lobby du secteur pour peser face au régulateur et au gouvernement. Sa création tombe à point nommé... En effet, ce mardi 25 septembre, les acteurs du secteur doivent rencontrer le Secrétaire d'Etat à la Consommation, Luc Chatel, pour évoquer à nouveau les points douloureux qui empoisonnent les relations entre consommateurs et opérateurs. Le tarif des *hot-lines* et surtout la durée d'engagement des contrats à 24 mois seront au coeur des discussions.